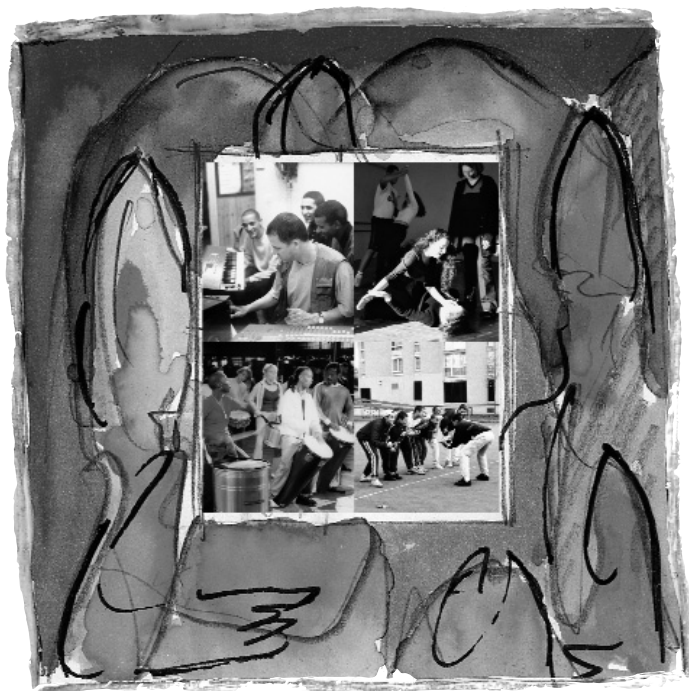


Charte qualité animation professionnelle



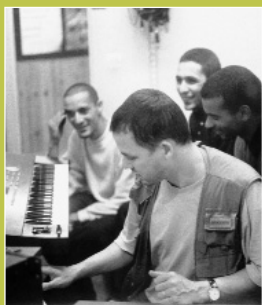
L'engagement des Ceméa qualité pour les formations
conduisant à des diplômes professionnels de l'animation

CEMÉA
L'ELAN FORMATION

Association nationale • 24, rue Marc Séguin • 75883 Paris Cedex 18
Tél. 01 53 26 24 07 • Fax 01 53 26 24 19 • www.cemea.asso.fr

Pourquoi cette charte ?

Mouvement d'éducation nouvelle ancré dans l'éducation populaire, nous avons choisi de contribuer par la formation des intervenants éducatifs et sociaux à un projet de société plus égalitaire, plus juste et plus solidaire. Notre action s'inscrit donc clairement dans un projet de transformation sociale.



Ce choix revendiqué d'agir comme organisme de formation, la plupart du temps dans le cadre d'une mission de service public, doit être accompagné d'engagements précis, concrets, véritables, qui montrent l'exigence que nous avons envers nous-mêmes. Cela témoigne du respect que nous portons à ceux qui choisissent nos formations professionnelles et nous font confiance : employeurs, stagiaires, tutelles. Nous prenons donc le risque dynamique d'avancer des engagements vérifiables par tous.

Ces engagements prennent en compte l'environnement technique de nos formations, de l'accueil des candidats à l'accompagnement des diplômés. Ils ne s'y limitent pas. Pour les Ceméa, l'acte de formation ne se réduit pas à la simple mise en œuvre de techniques contrôlables. Il est sous-tendu par des conceptions, des représentations, des objectifs qui le déterminent et qu'il convient de mettre à jour. Ce travail particulier fait aussi partie des éléments de qualité de toute formation. C'est pourquoi nous explicitons dans ce document qui nous sommes et ce que nous pensons.

Nous avons choisi de travailler nous-mêmes sur ce cadre d'exigence parce que nous sommes certains que les associations ancrées dans l'éducation populaire agissant pour la formation professionnelle diplômante et continuée des acteurs de terrain, sont capables d'élaborer avec leurs partenaires et leurs tutelles les éléments permettant d'évaluer et de garantir la qualité des actions qu'ils engagent. Cette charte est une contribution à cette dynamique, comme elle est un des éléments de « l'engagement qualité » que nous avons initié pour nos autres actions éducatives dans les domaines des loisirs et des politiques éducatives.

Jean-François Magnin : Directeur Général des Ceméa

Les Ceméa pensent que...

- **Exercer les métiers de l'animation c'est :**

- Participer à la transformation des personnes, des groupes et des organisations.
- Favoriser le développement des liens sociaux.
- Agir pour l'autonomie des personnes et des groupes.
- Soutenir la transformation des dynamiques des territoires.
- Contribuer au développement du bénévolat et de la vie associative.
- Aider les personnes et les groupes à interroger leurs références, leurs habitudes, leurs représentations.
- Agir pour le développement des pratiques culturelles de tous,
- Sensibiliser les personnes au vivre ensemble et à l'interculturel.

- **Les animateurs professionnels ont une responsabilité sociale et politique**

Ils engagent un projet de société par le choix des méthodes qu'il mettent en œuvre.

Ils inscrivent nécessairement leur action dans les démarches de l'éducation populaire en s'adressant à tous les publics, et en agissant pour le développement et l'autonomie de ces publics.

Ils jouent un rôle dans la prise en compte de l'interculturel local et quotidien. Mieux comprendre les dimensions locales, nationales, européennes et internationales c'est déjà agir pour une autre mondialisation.

- **La formation est permanente**

Elle se poursuit après la validation d'un diplôme professionnel. Elle dure toute la vie professionnelle.

- **La formation contribue à la transformation des personnes**

Elle dépasse la préparation technique d'un diplôme. Les démarches de formation nécessitent une implication personnelle qui fait que chacun se voit autrement, se connaît mieux et se découvre de nouvelles capacités.

- **La formation est un lieu de rencontre et de confrontation d'idées et de pratiques**

Elle est un espace de laïcité où se vivent les différences par la tolérance qu'elle nécessite et par les interrogations individuelles et collectives qu'elle suscite.

- **La formation devrait être gratuite pour les participants**

Cette gratuité doit être garantie par des financements publics et des financements issus des organismes collecteurs.

- **Les formations conduites en partenariat nécessitent une forte cohérence entre les projets des partenaires**

Construire et conduire ces formations exige une clarification des objectifs communs, un accord sur les méthodes utilisées et sur leur cohérence, un suivi et une concertation durant l'ensemble de la formation.

- **La Validation des Acquis de l'Expérience est une richesse pour les personnes**

La reconnaissance et la mise en acte de ce principe sont des acquis sociaux et professionnels importants, pour autant que le corps professionnel soit en capacité d'en contrôler la mise en œuvre.

- **La formation est un lieu du développement culturel**

Les animateurs ont un rôle à jouer dans l'accès de tous aux pratiques culturelles. Pour cela la formation doit être un lieu de découvertes, de valorisation, de la diversité des pratiques culturelles.

- **La formation est un lieu de valorisation de la dimension politique**

Sans prosélytisme partisan, nous contribuons à la connaissance de toutes les formes de la vie démocratique, au suivi et à la compréhension de l'actualité, au décryptage des enjeux sous jacents aux projets professionnels comme aux politiques publiques et associatives

L'activité professionnelle est la base du processus de formation. Notre pédagogie de l'alternance s'appuie sur l'expérience de chacun mais aussi sur les pratiques et les projets des structures de terrain. La formation résulte de cette interaction stagiaires, centre de formation et terrain professionnel.

Les Ceméa s'engagent sur...

Une conception et une pratique de la formation en alternance

L'activité professionnelle est la base du processus de formation. Notre pédagogie de l'alternance s'appuie sur l'expérience de chacun mais aussi sur les pratiques et les projets des structures de terrain. La formation résulte de cette interaction stagiaires, centre de formation et terrain professionnel.

L'utilisation de méthodes d'éducation active

Une part importante de la formation en centre est appuyée sur des méthodes actives et impliquantes : échanges et confrontations de pratiques, d'expériences et de savoirs, études de cas, visites et enquêtes de terrain, rencontres avec des acteurs et des partenaires de l'animation, pratiques d'activités, démarches d'évaluation formative...

La recherche de démarches actives intègre l'intérêt d'apports magistraux effectués par des formateurs ou par des intervenants qui situent alors leurs cadres de référence et qui prennent en compte les réalités et les réactions des participants.

Les démarches de formation font une grande place aux travaux individuels, collectifs et coopératifs.

La valorisation du rôle du groupe de personnes en formation

Les démarches mises en œuvre font que le groupe lui-même est formateur de ses membres par les rencontres et les dynamiques qu'il permet. En ce sens, sa dynamique propre est un outil de formation avec lequel travaillent les formateurs.

La stabilité de ce groupe est recherchée, mais celui-ci n'est pas fixe pour intégrer la possibilité de parcours de formation diversifiés notamment pour des bénéficiaires de la VAE. Son effectif total est adapté aux conditions matérielles du cadre de la formation et au nombre de formateurs qui l'accompagnent en permanence.

L'aide au développement d'une identité professionnelle et d'un projet professionnel

Les formations que nous organisons s'appuient sur l'expérience des personnes : histoire ou parcours dans l'animation, dans la vie sociale, dans l'engagement collectif. C'est à partir de l'élucidation de ces itinéraires personnels que s'opère la clarification ou l'affinement des projets



s'engagent sur...

professionnels.

Une attention particulière est apportée aux responsabilités des professionnels dans la dynamisation du bénévolat et de la vie associative.

La mise en œuvre de parcours de formation et de suivis personnalisés

Chaque participant construit un projet personnalisé et contractualisé à l'intérieur du dispositif global de formation, et en cohérence avec celui-ci.

Ces suivis portent sur l'ensemble du processus de formation, complet ou allégé au titre de la VAE : sessions au centre de formation, situations de terrain, travail personnel.

La cohérence des équipes pédagogiques

Un formateur est le référent permanent du groupe en formation durant l'ensemble du processus de formation. Il est également le responsable de la mise en œuvre du projet de formation.

Ce formateur anime et coordonne l'équipe pédagogique (intervenants et tuteurs). Il conduit une part significative des contenus de formation de façon à être identifié par les stagiaires autrement qu'en référent lointain. Il conduit les moments d'analyse de fonctionnement du groupe.

Les intervenants sont des formateurs permanents, des professionnels de terrain, notamment de l'animation, des élus, des responsables associatifs, des formateurs bénévoles militants des CEMÉA, acteurs de terrain ou investis dans des groupes de recherche pédagogique. Leurs compétences et leurs apports diversifiés sont coordonnés par le formateur de référence du groupe.

Un "groupe de pilotage" existe pour chaque formation. Il peut réunir les tuteurs de stages et/ou les employeurs, le responsable de la formation, les délégués des stagiaires, les représentants des tutelles, les partenaires éventuels.

L'attention à la qualité du cadre matériel des formations

Les choix des locaux, et les aménagements provisoires qui y sont possibles, doivent permettre l'existence d'un espace de travail à la taille du groupe complet et doivent prévoir la possibilité de travailler en petits groupes ou individuellement.

Un espace de vie du groupe est prévu.

Nous sommes attentifs à la mise à disposition d'un matériel adapté en quantité et en qualité aux contenus de formation, selon les moments de celle-ci : possibilités de reprographie, moyens d'affichage, matériel audiovisuel, informatique de bureau, documentation...

La mise en place de démarches d'accompagnement culturel durant la formation

Le développement culturel est une des clefs du changement social et de la transformation des personnes. Un processus de « mise en culture » allant au delà de l'acquisition de connaissances et de l'appropriation de démarche est vécu pendant la formation.

Il contribue à faire évoluer les représentations, d'avancer dans la connaissance de soi, de se décentrer de sa propre culture, de ses propres goûts pour prendre en considération de qui est culturel chez les autres. Nous espérons ainsi approfondir les questions du goût des autres, de la divergence, du droit de changer de regard et d'avis, et donc du « vivre ensemble ».

Cette expérience culturelle est une condition et un atout pour les actions de terrain.

Les Ceméa,

et la formation d'animateur, une histoire, une expérience, des pratiques, un travail en réseau

Cette charte s'appuie sur une histoire. Des leur création les CEMEA sont engagés dans la formation des professionnelle. Les premières initiatives de l'après guerre enracinés dans des besoins sociaux portaient sur les moniteurs des maisons d'enfants, les surveillants des centres de rééducation ou les personnels de l'hôpital psychiatrique. nos actions Construites dans la rencontre avec les acteurs de terrains, ces actions visaient à redonner un place centrale au public ainsi qu'à la transformation des fonctionnements et des projet des structures.

En 1971 en s'appuyant sur la loi sur le droit à la formation professionnelle, les CEMEA créent un institut de formation (INFPRASE) pour accompagner et influencer l'essor de l'animation professionnelle. Des principes simples et fort vont qui guider l'action : ancrage de l'animation professionnelle dans l'éducation populaire, promotion sociale, formation professionnelle et personnelle, qualification et diplômes, accès aux animateurs en poste, formation en cours d'emplois.

Sur ces principes inchangés les activités de formation professionnelle se sont développées et diversifiées.

Aujourd'hui, chaque association régionale mène des action de formation professionnelle des animateurs.

Formations préparant aux diplômes de l'animation professionnelle de la filière jeunesse et sports (BAPAAT, BP JEPS, DE JEPS, DES JEPS et leurs différentes mentions, spécialité et support technique)

Formations courtes dans le cadre de la formation professionnelle continue

Organisation de journées d'étude et de recherche sur des questions pédagogiques, sociales, culturelles.

Nos activités sont portées par sur un réseau de militants et de professionnels engagés dans l'action éducative sociale ou culturelle... Ils garantissent notre ancrage dans la réalité des terrains et dans le courant de l'éducation populaire.

L'existence et l'activité de ce réseau constitue l'originalité d'un organisme de formation de l'éducation populaire. Les membres de ce réseau participent activement à la construction et à l'actualisation des formations. Ils interviennent dans les projets de formation pour témoigner de leur pratique, pour transmettre leurs expertises et pour l'accompagnement individualisé des stagiaires.

Notre mouvement est structuré association régionales qui mettent en œuvre les actions de formation à l'animation professionnelle. Chaque année autour de 2000 personnes participent à nos actions de formation. Notre mouvement est en lien avec de nombreuses structures d'animation et collectivité, ensemble nous partageons des valeurs, une conception globale du métier d'animateur mais aussi des questionnements face aux réalités actuelles. C'est pourquoi se développent aujourd'hui des actions d'accompagnement de structures d'animation et de collectivités. Ces actions co/construites avec les acteurs de terrain portent sur des objets divers : recherches, diagnostics, montage de projets, expérimentation.... De telles pratiques illustrent les relations à développer entre mouvement d'éducation populaire et terrains professionnels.

Un réseau national des responsables régionaux des formations est au travail. Des rencontres trimestrielles, des groupes de travail les réunissent, fréquemment, un bulletin d'information circule entre eux. Une semaine de travail regroupe les formateurs chaque année. Elle porte sur des échanges pédagogiques et des approfondissements thématiques.

Des offres particulières de formation professionnelle continue sont construites pour les formateurs salariés du secteur de l'Animation professionnelle des Ceméa. Des sessions de formation continuée sont proposées aux formateurs bénévoles de ce secteur.

Les travaux de notre secteur « Animation professionnelle » sont coordonnés avec ceux des autres secteurs des Ceméa et s'en enrichissent : Santé, Ecole, Animation volontaire, Relations internationales, Culture...

Les Ceméa, un réseau national

SIÈGE NATIONAL

Ceméa
24, rue Marc Seguin
75883 Paris Cedex 18
Tél. 01 53 26 24 24
Fax 01 53 26 24 19
www.cemea.asso.fr

SIÈGES RÉGIONAUX

Ceméa ALSACE

22, rue de la Broque
67000 Strasbourg
Tél. 03 88 22 05 64
Fax 03 88 32 98 31

Ceméa AQUITAINE

11 rue Permentade
33000 Bordeaux
Tél. 05 56 69 17 92
Fax 05 56 69 62 90

Ceméa AUVERGNE

61, av. de l'Union Soviétique
63000 Clermont-Ferrand
Tél. 04 73 98 73 73
Fax 04 73 98 73 70

Ceméa BASSE-NORMANDIE

33, rue des Rosiers
14000 Caen
Tél. 02 31 86 14 11
Fax 02 31 86 86 85

Ceméa BOURGOGNE

27, rue Parmentier
21000 Dijon
Tél. 03 80 72 37 11
Fax 03 80 73 12 50

Ceméa BRETAGNE

92, rue du Frugy
29337 Quimper Cedex
Tél. 02 98 90 10 78
Fax 02 98 90 94 01

Ceméa CENTRE

34 rue la Bretonnerie
45000 Orléans
Tél. 02 38 53 70 66
Fax 02 38 53 70 67

Ceméa CORSE

École Marie Reynoard Montesoro
Provence Logis Montesoro
20600 Bastia
Tél. 04 95 34 13 20
Fax 04 95 31 80 97

Ceméa FRANCHE-COMTÉ

18 rue de Cologne - BP 117
25013 Besançon Cedex
Tél. 03 81 81 33 80
Fax 03 81 82 33 07

Ceméa HAUTE-NORMANDIE

33, route de Darnétal - BP 1243
76177 Rouen Cedex 1
Tél. 02 32 76 08 40
Fax 02 32 76 08 49

Ceméa ILE-DE-FRANCE

50 rue de la République
95100 Argenteuil
Tél. 01 30 25 89 20
Fax 01 30 25 89 39

Ceméa LANGUEDOC-ROUSSILLON

501 rue Métairie de Sayssat
34070 Montpellier
Tél. 04 67 04 35 60
Fax 04 67 50 46 01

Ceméa LIMOUSIN

23A, bd Saint-Maurice
87000 Limoges Cedex
Tél. 05 55 34 60 52
Fax 05 55 34 11 31

Ceméa LORRAINE

23 rue Georges Mouton - BP 70046
54303 Lunéville Cedex
Tél. 03 83 74 06 63
Fax 03 83 74 39 11

Ceméa MIDI-PYRÉNÉES

51 bis, rue des Amidonniers
31000 Toulouse
Tél. 05 61 12 65 00
Fax 05 61 12 65 19

Ceméa NORD-PAS-DE-CALAIS

118, bd de la Liberté
59000 Lille
Tél. 03 20 12 80 00
Fax 03 20 30 08 05

Ceméa PAYS DE LA LOIRE

15 bis, allée du Cdt Charcot
44000 Nantes
Tél. 02 51 86 02 60
Fax 02 51 81 92 80

Ceméa PICARDIE

7, rue Henriette Dumuin
BP 2 703
80 027 Amiens Cedex 1
Tél. 03 22 71 79 00
Fax 03 22 91 08 50

Ceméa POITOU-CHARENTES

Espace 10
17, rue Albin Haller
86000 Poitiers
Tél. 05 49 88 07 61
Fax 05 49 41 74 45

CEMÉA PROVENCE-ALPES-CÔTE- D'AZUR

47, rue Neuve-Sainte-Catherine
13 007 Marseille
Tél. 04 91 54 25 36 - 04 91 54 37 61
Fax 04 91 55 06 98

Ceméa RHÔNE-ALPES

Les passerelles
24, avenue Joannès Masset
BP 19146
69263 Lyon Cedex 9
Tél. 04 72 10 63 00
Fax 04 78 30 87 58

SIÈGES DES ASSOCIATIONS D'OUTRE-MER

Ceméa GUADELOUPE

1 tour Alphonsine Geneviève
Rés. Poinsettia - Bât. D
Rue Anatole Léger
97110 Pointe à Pitre
Tél./Fax 0 590 82 20 67

Ceméa GUYANE

BP 80
97 322 Cayenne Cedex
Tél. 0 594 30 68 09
Fax 0 594 25 30 45

Ceméa MARTINIQUE

BP 483
97241 Fort-de-France Cedex
Tél. 0 596 60 34 94
Fax 0 596 63 91 74

Ceméa MAYOTTE

Rue du Stade Cavani
Maison des associations BP 318
97600 Mamoudzou
Tél. 0 269 61 13 75
Fax 0 269 61 30 75

Ceméa POLYNÉSIE

177, cours de l'Union Sacrée
Taunoa - BP 3824 - Papeete Tahiti
Tél. 00 689 43 73 11
Fax 00 689 45 23 04

Ceméa RÉUNION

43, ruelle Magnan Champ Fleuri
BP 808
97476 Saint-Denis Cedex
Tél. 0 262 21 76 39
Fax 0 262 21 22 13

Ceméa PWĀRĀ WĀRO

Nouvelle-Calédonie
BP 241 - 98822 Poindimié
Tél./Fax 00 687 47 14 71

MEMBRES ASSOCIÉS

FERTES

5, rue Paul-Perin
BP 225
62004 Arras
Tél. 03 21 60 40 00
Fax. 03 21 60 40 19

ERASME

21 bis chemin de la Garonne
31200 Toulouse
Tél. 05 61 19 27 60
Fax. 05 61 19 27 75